

Bonsoir,

Voici mes réponses au nom du Parti animaliste à vos questions.

I) Quelle action compte entreprendre votre parti durant la prochaine législature quant aux conséquences du changement climatique sur le patrimoine culturel ainsi qu'à la transition verte et son impact sur la préservation des sites historiques ?

La protection des animaux, des humains et de notre environnement fait partie intégrante du projet politique du Parti animaliste ; la protection du patrimoine culturel en construisant un avenir commun avec les animaux en fait partie. Nous souhaitons favoriser la végétalisation, les oiseaux ajoutent du charme à notre patrimoine.

Nous proposerons une directive sur la sobriété énergétique pour diminuer le CO2 dans l'air qui constitue la principale source du réchauffement climatique et nous envisageons d'instaurer un objectif de réduction de la consommation finale d'énergie de l'Union européenne de 20 % d'ici à 2030.

La pollution atmosphérique ne ronge pas seulement les poumons des humains et des animaux, mais aussi les pierres des monuments.

II) Quelle action compte entreprendre votre parti dans ce conflit d'intérêt entre la protection du paysage historique de l'UE et les processus de planification ?

Nous faisons également le triste constat, de notre côté, que les intérêts financiers des promoteurs de grands projets passent avant la protection des animaux et de leurs habitants, il en est de même pour la protection du patrimoine dans les processus de planification.

La Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage doit permettre de parvenir à un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les besoins sociaux, l'économie et l'environnement, en considérant également la dimension culturelle du paysage à laquelle nous proposerons d'ajouter les animaux et leurs habitats. Nous proposerons d'inscrire cette convention élargie dans une directive plus contraignante pour chaque État membre.

III) Quelle action compte entreprendre votre parti en matière de prévention, d'enquêtes et de condamnation du pillage archéologique et du trafic d'antiquités ?

Nous sommes très sensibilisés à la grande criminalité organisée. Le commerce illégal d'espèces sauvages est considéré comme l'une des activités les plus lucratives au monde, derrière le trafic de drogues et d'armes. Nous condamnons le pillage archéologique et le trafic d'antiquités, ces réseaux criminels constituent une menace directe et croissante pour les animaux, la sécurité mondiale et l'Etat de droit.

Nous désirons mettre en place des exigences strictes en matière de traçabilité, de contrôles automatisés des ventes permettant à la fois aux autorités de contrôler l'élevage et le commerce des animaux. Cette exigence pourrait également s'appliquer au patrimoine.

IV) Quelle action compte entreprendre votre parti en matière de mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre ?

Outre les zoonoses d'origine bactérienne, de nombreux parasites d'animaux sont susceptibles d'être transmis à l'humain. Certaines de ces parasitoses peuvent entraîner des modifications squelettiques autorisant leur identification lors de l'étude de sépulture. En ce

sens, nous soutenons l'harmonisation des diplômes universitaires en archéologie intégrant l'identification des zoonoses, ceci afin d'aider également la recherche médicale. Nous proposons également le développement de programmes de recherche en archéozoologie au niveau européen.

V) Quelle action compte entreprendre votre parti en ce qui concerne les droits d'utilisation des images d'objets, de documents historiques et de sites de fouilles appartenant à des collections publiques, des archives ou des musées ?
Une licence gratuite pour les images d'objets, de documents historiques et de plans appartenant à des collections ou à des organismes publics, telle que CC BY, devrait être accordée par principe et gratuitement pour les publications scientifiques en libre accès en harmonisant la législation et la pratique dans ce sens dans l'ensemble des pays de l'UE.

Bien cordialement,

Béatrice Canel-Depitre

Responsable du pôle expertise
Déléguée régional Nord-Ouest
b.canel@parti-animaliste.fr